

Des pistes pour la relance économique

Il fut question de la relance économique, post-crise Covid-19. Un recours à un emprunt CRAC est possible. La Ville demande qu'il soit investi afin de compenser des pertes recettes.

● **Julien BIL**

Après avoir remercié les bénévoles qui ont œuvré pour faire face à la crise, dont les 70 couturières qui ont cousu masques, calots,..., le bourgmestre Philippe Bontemps a rappelé que la Commune avait été très proactive durant la crise du Covid-19. Les conseillers ont ensuite longuement débattu de relance économique.

Un emprunt pour compenser la baisse des recettes

« On vit une période très particulière, indique le bourgmestre Philippe Bontemps. Aujourd'hui, les pouvoirs locaux vont être amenés à prendre des mesures spécifiques. Or, nous ne voulons pas prendre des mesures, mais de véritables mesures sans faire de démagogie, d'effet d'annonce ou de saupoudrage. Nous sommes toujours en attente

de précisions quant aux mesures prises par les pouvoirs supérieurs. C'est seulement à ce moment que nous y verrons plus clair et que nous pourrions agir efficacement. »

Le bourgmestre dévoile alors une information reçue dans la journée de lundi : « Il semblerait que les Communes wallonnes pourraient faire appel au Centre régional d'aide aux Communes (CRAC) pour un emprunt à taux zéro, afin de financer un budget présenté en déficit à l'ordinaire. Par ailleurs, il est également proposé aux Communes de puiser dans leurs réserves et provisions. Troisième proposition, celle d'autoriser les Communes à souscrire un emprunt de 100 € par habitant pour financer des dépenses investies dans le cadre de la relance économique. » Mais Philippe Bontemps penche plutôt pour une autre solution : « Nous, ce que nous voulons, c'est ne présenter en aucune



C'est à la salle de la Laiterie de Tohogne que s'est déroulée la séance du conseil communal de Durbuy, afin de garantir le respect des mesures de distanciation sociale.

manière un budget en déficit, les années à venir risquant d'être encore plus dures. Il faut savoir qu'on prévoit une diminution moyenne de 10 % de recettes provenant de l'impôt des personnes physiques (IPP). Ce qui chez nous, sur base des chiffres 2019, pourrait représenter un manque à gagner de 276 000 €. Or, nous, ce que nous voulons, c'est pouvoir faire un emprunt pour financer les diminutions de recettes au niveau des parkings, mais aussi et surtout pour compenser les mesures que nous prendrons cette année, en l'occurrence des diminutions ou suppressions de diverses taxes et redevances qui affectent les secteurs les plus touchés

(horeca,...) »

Réductions de taxes

La Commune bénéficie par ailleurs d'un montant régional équivalent à 33 000 €. « Ce montant compense la diminution déjà actée de deux taxes, explique Fabrice Sarlet, l'échevin des Finances. À savoir celle sur les terrasses et celle sur les débits de boissons. »

Laurence le Bussy (Commune Passion) demande une réunion rapide de la Commission finances afin d'explorer différentes pistes, notamment des réductions de dépenses. Son colistier Fabrice Olivier plaide, quant à lui,

pour un plan global de relance économique sur la commune.

Le conseiller Écolo, Éric Jurdant, s'inquiète pour sa part d'éventuels dégâts collatéraux qui pourraient se produire suite à la crise du Covid-19 : « L'horeca risque de souffrir énormément. Attention à ce que ne se constitue dans quelques mois un véritable monopole sur la place de Durbuy », faisant là allusion à Marc Coucke. Il propose encore la constitution d'un guichet unique permettant un accompagnement efficace du secteur économique durant la crise. ■

VITE DIT

Andrée Mathieu intègre le conseil

Le conseil s'est doté par un échange de fonctions entre Sarah Tessely qui a présenté sa démission de conseillère communale pour retourner siéger au conseil du CPAS. Elle a fait part de son désir de retravailler au sein du conseil de l'action sociale. Tandis qu'Andrée Mathieu fait le chemin en sens inverse. Elle a prêté son serment de conseillère communale.



Andrée Mathieu a prêté serment et devient conseillère communale

Contre l'enfouissement géologique des déchets radioactifs

Le conseiller Écolo, Éric Jurdant, a présenté une motion contre tout projet d'enfouissement des déchets hautement radioactifs. « Cela représente 13 000 m³ de déchets radioactifs. Ce dossier empoisonne la population depuis que le nucléaire est né. Je tiens à rappeler qu'aucun pays n'a actuellement réalisé une étude pour envisager ce que l'on peut faire de ces déchets. Je suis contre l'idée de tout

enfouissement en l'absence d'études plus avancées sur le sujet. »

L'échevin Pablo Docquier rassure expliquant que la ministre fédérale en charge de ce dossier, Marie-Christine Marghem s'est, elle aussi voulue rassurante lors d'une réunion avec les bourgmestres de la province organisée vendredi dernier : « Elle y a indiqué qu'il n'y aurait pas d'enfouissement géologique dans notre province, notamment car nous représentons un réservoir hydrologique pour le pays. Nous

sommes donc contre tout projet d'enfouissement géologique tant dans notre commune, même si nous ne sommes pas concernés par les localisations potentielles, que dans notre province et plus généralement dans notre pays. Par contre, je ne suis pas pour postposer l'enquête publique, notamment pour des raisons juridiques. »

Le conseiller Josy Marot intervient : « On parle beaucoup de notre province, mais la question est la même pour les provinces de Namur ou de Liège. On serait gêné de léguer un cadeau aussi empoisonné que celui-là aux générations futures. » Même discours chez Laurence le Bussy, porte-parole de Commune Passion, pour qui, « il ne faut pas jouer à l'autruche. On ne peut pas encore se passer du nucléaire. Mais il y a d'autres pistes à explorer. Mais je ne peux pas entendre le discours : "Pas chez nous, chez les autres !" »

Le bourgmestre Philippe

Bontemps indique que l'enfouissement n'est pas la solution. Il faut attendre que la science trouve des solutions quant à ces déchets.

Un système de gestion du parking au Pré Georis

La Ville de Durbuy a l'intention de se doter d'un système de gestion des entrées et sorties du parking du pré Georis, à Durbuy Vieille-Ville : « L'idée est d'installer un système de barrières avec lecture des plaques d'immatriculation car, rappelons-le, ce parking ne sera pas payant pour les citoyens durbuysiens et l'installation d'une caméra. Il s'agit ici d'une première étape à ce projet », indique l'échevin de la Mobilité Fabrice Sarlet. Une première étape évaluée à environ 160 000 €.

« Pourquoi ne pas faire un appel d'offres pour le projet dans sa globalité ? », demande le conseiller Fabrice Olivier (Commune Passion), rejoint par Éric Jurdant qui demande de

faire attention au cadre légal.

« C'est notre vision, précise Fabrice Sarlet. Nous préférons agir étape par étape dans ce dossier, afin d'envisager l'affluence de ce parking notamment et voir si nous pouvons lancer les prochaines étapes. »

Le bourgmestre Philippe Bontemps rassure et indique que des vérifications seront apportées.

Motos : trop de bruit

En fin de conseil, Laurence le Bussy, rejointe par le conseiller Écolo Éric Jurdant, s'inquiète de l'afflux des motos à Durbuy. Le bourgmestre confirme que cette problématique l'inquiète au premier chef tant pour des raisons de vitesse dans la traversée des villages, que pour des raisons de bruits. « Que les ministres prennent leur responsabilité au fédéral et à la Région. Cela devient un véritable fléau. Pourquoi ne pas acquérir des sonomètres comme ce qui se fait avec succès en France ? »

